

Convenance, le 15 mai 2021

**INTERSYNDICALE SEA UNSA, SNETAP-FSU, SPEG**

Lycée agricole Alexandre Buffon  
Chemin de Convenance  
97139 BAIE-MAHAULT

A

Madame et Monsieur les Députés de la Guadeloupe  
Madame et Monsieur les Sénateurs de la Guadeloupe

**Objet : Demande d'audience et d'intervention**

Madame, Monsieur les Parlementaires de la Guadeloupe,

Par la présente, nous avons l'honneur de solliciter une audience ainsi que votre soutien pour intervenir auprès du Ministère de l'Agriculture et de la DGER.

Suite à notre précédente interpellation relative à notre mobilisation du 26 janvier 2021, vous leur avez adressé des courriers mais force est de constater qu'ils sont restés lettre morte.

En effet, suite aux résultats des commissions administratives du 9 et 30 avril 2021, des titulaires ont été nommés au lycée agricole de Guadeloupe sur les postes suivants pour la rentrée de 2021 :

- Poste biologie PCEA
- Poste Français PCEA
- Poste TPA/ production animales

Ce qui exclut de fait le maintien de 3 contractuels sur l'établissement. Un préavis de grève reconductible a été déposé pour le 17 mai 2021 (voir pièce jointe)

Nous demandons la suppression de ces affectations à la rentrée 2021 afin que nos 3 collègues soient maintenus en poste pour être en mesure de se présenter aux concours de titularisation ; certains d'entre eux ont déjà entrepris des démarches en ce sens.

Nous demandons en outre la possibilité que les contractuels soient recrutés pour une durée minimale de 3 ans afin de leur donner des chances de se former et se préparer pour les prochains concours.

De plus, nous réclamons la création du poste de TFR en documentation car le lycée agricole remplit toutes les conditions pour en bénéficier.

Toutes ces démarches ne peuvent aboutir sans votre soutien politique ; c'est en ce sens que nous sollicitons à nouveau.

Dans l'attente de proposition de rencontre et d'une intervention réitérée auprès du Ministère de l'Agriculture et de la DGER, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur les Parlementaires, nos respectueuses salutations.

Pour l'intersyndicale,

.....Jean-Louis HALLEY

Copie à Mr le Président du Conseil Régional.

PJ : Préavis de grève reconductible.